

**Présidence de M. Valéry Beaud, président**

**Membres absents excusés :** Mme Aude Billard ; M. Romain Felli ; M. Jean-Daniel Henchoz ; M. Alain Hubler ; M. Sébastien Kessler ; Mme Laura Manzoni ; Mme Gianna Marly ; Mme Sophie Michaud Gigon ; M. Vincent Mottier ; M. David Raedler ; Mme Paola Richard De Paolis ; Mme Thanh-My Tran-Nhu.

**Membres absents non excusés :** M. Pierre Conscience ; M. Jean-Pascal Gendre ; Mme Sandra Pernet.

Membres présents	82
Membres absents excusés	15
Membres absents non excusés	3
Effectif actuel	100

---

**Ouverture**

La séance est ouverte à 20 h 35 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

---

**Questions orales**

- I.** M. Mathieu Maillard (PLR) ; M. Grégoire Junod, syndic.
- II.** Mme Anita Messere (UDC) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture ; Mme Anita Messere (UDC) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture.
- III.** M. Claude Calame (EàG) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.
- IV.** M. Cédric Fracheboud (PLC) ; M. Grégoire Junod, syndic.
- V.** Mme Karine Roch (Les Verts) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture.
- VI.** M. Philippe Miauton (PLR) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers.
- VII.** M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Oscar Tosato, directeur de Sports et Cohésion sociale
- 

**Interpellation urgente**

de M. Benoît Gaillard (Soc.) et consorts : « *Av. Druey 22-30 : après le jugement du Tribunal fédéral, quel avenir pour les locataires rescapés de sept ans de lutte pour leur logement et d'incertitude pour leur avenir* »

<i>Développement</i>	M. Benoît Gaillard (soc.) ;
<i>Réponse de la Municipalité</i>	Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture.
<i>Discussion</i>	M. Benoît Gaillard (soc.) <u>qui dépose une résolution.</u>
<i>Résolution (dépôt)</i>	« <i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette tout en œuvre pour permettre aux locataires de l'avenue Druey 22-30 de rester dans leurs logements et subsidiairement pour favoriser leur relogement à des conditions acceptables.</i> »
<i>Discussion s/résolution</i>	M. Benoît Gaillard (soc.) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture ; M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; (PLC) ; Mme Anita Messere (UDC) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Vincent Vouillamoz (CPV) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; Mme Alice Genoud (Les Verts) ; M. Cédric Fracheboud (PLC) ; Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Benoît Gaillard (soc.) ; M. Xavier de Haller (PLR) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture ; M. Grégoire Junod, syndic ; M. Benoît Gaillard (soc.).
<i>Vote s/résolution</i>	Le Conseil, par 57 oui, 18 non, et 4 abstentions, <b>accepte</b> la résolution de M. Benoît Gaillard.  Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
<b>Interpellation urgente</b>	de M. Benoît Gaillard (soc.) et consorts : « <i>Bel-Air 4 : le propriétaire qui se moque du monde, de la Ville, et de ses sous-traitants depuis dix ans doit être rappelé à l'ordre.</i> »
<i>Développement</i>	M. Benoît Gaillard (soc.).
<i>Réponse de la Municipalité</i>	Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture ;
<i>Discussion</i>	M. Benoît Gaillard (soc.) <u>qui dépose deux résolutions</u> ; Mme Anita Messere (UDC) ; M. Benoît Gaillard (soc.) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture.

*Résolution n° 1 (dépôt)* « Le Conseil communal souhaite que la Municipalité fasse usage de tous les moyens en sa possession pour rétablir l'aspect extérieur du bâtiment Bel-Air 4 et Mauborget 5-9»

*Vote s/résolution n°1* Le Conseil, par une majorité de oui, et 2 abstentions, **accepte** la résolution n° 1 de M. Benoît Gaillard.

*Résolution n° 2 (dépôt)* « Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette tout en œuvre pour faire progresser et aboutir les travaux dans le respect du permis de construire, et, à défaut pour retirer les permis. »

*Discussion s/résolutions* Mme Anita Messere (UDC) ; M. Benoît Gaillard (soc.) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ;

*Vote s/résolution n°2* Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **accepte** la résolution n° 2 de M. Benoît Gaillard.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

**Clôture** La séance est levée à 22 h 35.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....